

PROJET PEDAGOGIQUE 2025-2026



SOMMAIRE

1. LES ORIENTATIONS DE LA FORMATION	5
1.1. CADRAGE POLITIQUE	5
1.1.1. <i>Référentiel de formation (Arrêté du 18 Aout 1995)</i>	5
1.1.2. <i>Référentiel de compétences (répertoire des métiers)</i>	5
1.2. NOTRE CONCEPTION ET NOS CHOIX STRATEGIQUES POUR VOTRE FORMATION	6
1.2.1. <i>Nos intentions</i>	6
1.2.2. <i>Nos choix stratégiques</i>	7
2. UN TERRITOIRE, DES PARTENAIRES	7
3. LA DECLINAISON PEDAGOGIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE VOS COMPETENCES	8
4. CE QUI NOUS REUNIT, CE POUR QUOI VOUS NOUS AVEZ CHOISIS	8
5. LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGES ET DE PROFESSIONNALISATION	9
5.1 LES FICHES ACTIONS :	9
5.1.1 <i>Construction de la professionnalisation</i>	9
5.1.2 <i>Déploiement de nouveaux outils au service d'une pédagogie innovante</i>	11
5.1.3 <i>Initiation à la recherche en management</i>	12
5.1.4 <i>Amélioration de la qualité de vie en formation</i>	13
5.1.5 <i>Développement d'un parcours qualifiant en stage</i>	14
5.2 DE L'ALTERNANCE A LA PROFESSIONNALISATION	15
5.2.1 <i>La déclinaison en modules et Unités d'enseignement</i>	15
5.2.2 <i>Calendrier de l'alternance intégrative (en annexe)</i>	15
5.3 LES RESSOURCES DE L'IFCS	15
5.3.1 <i>Les intervenants permanents et non permanents</i>	15
5.3.2 <i>L'offre numérique</i>	16
5.3.3 <i>L'offre de stage</i>	16
A) PRINCIPES GUIDANT L'INGENIERIE DES STAGES :	17
B) LA GESTION DES STAGES :	17
C) LA PREPARATION DE STAGE :	18
D) LE RETOUR DE STAGE :	18
E) LA LISTE ET LIEUX DE STAGE (LA LISTE SERA ACCESSIBLE EN COURANT SEPTEMBRE)	19
5.4 L'EVALUATION EN FORMATION :	19
6. LA STRATEGIE D'ANALYSE DES BESOINS DE L'ETUDIANT	20
6.1 LE SUIVI PEDAGOGIQUE INDIVIDUEL	20
6.2 LE SUIVI PEDAGOGIQUE COLLECTIF	21
6.3 TRAÇABILITE DU SUIVI PEDAGOGIQUE INDIVIDUEL ET COLLECTIF	21
7. LES INDICATEURS D'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE	21
8. INSERTION PROFESSIONNELLE, EVOLUTION PROFESSIONNELLE ET LES POURSUITES D'ETUDES	21

ANNEXES

Inscription de l'IFCS au sein du Département des écoles et insituts de formation (DIEF)

Composante	Nombre de places (agrément)	Nombre de formateurs (ETP)
IFAS	80	4
IFA - Ambulanciers DE - Ambulanciers DE apprentissage - Auxiliaires ambulanciers	20 12 25 (2 sessions/an)	2.4
IFSI	185/année	27.5
Institut de formation des professionnels de la petite enfance (IFPPE) - IFP - IFAP	30 10	2
CFARM	20	1.2
IFCS	40	1.6

L'équipe de l'IFCS



Céline GUILLAUD

Directrice des soins
 Coordinatrice générale des instituts et écoles de formation du DIEF - Directrice de l'IFCS
 Directrice du Département en Soins infirmiers de l'université d'Angers.
 Master 2 recherche en sciences de l'éducation
 Master 2 professionnel éducation thérapeutique
 Licence en sciences de l'éducation

Domaines de prédilection : Travail réel, clinique du rapport au savoir, articulation théorie pratique (didactique professionnelle), gestion de projet, transformation des organisations, sciences infirmières et recherche
[Linkedin.com/in/celine-guillaud](https://www.linkedin.com/in/celine-guillaud)



Arnaud BRIERE

Cadre supérieur de santé
 Coordonnateur pédagogique de l'IFCS
 Master 2 ressources humaines et organisations innovantes
 DU de coordination des soins en cas de crises sanitaires exceptionnelles
 Licence en sciences de l'éducation
 Attestation universitaire de formateur en simulation en santé

Domaines de prédilection : compétences, mobilité, recrutement, marque employeur, simulation en santé, pédagogie, gestion de projet

[Linkedin.com/in/brierearnaud](https://www.linkedin.com/in/brierearnaud)

En cours de recrutement

Adjointe administrative
 Assistante de scolarité de l'IFCS
 BTS Management des Unités Commerciales

Domaines de prédilection : gestion administrative, coordination logistique, relation avec les publics, outils numériques, suivi qualité et reporting, communication interne et externe



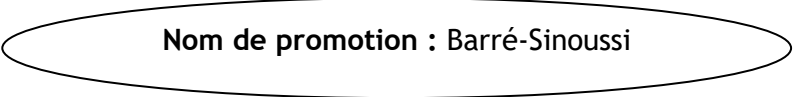
Clara DELANOE

Cadre de santé
 Formatrice permanente de l'IFCS
 Attestation de formateur de simulation en santé
 Master 2 en Management des organisations médicales et médico- sociales
 Certificat en Ethique Hospitalière et Soins

Domaines de prédilection : Ingénierie pédagogique et pédagogie innovante, qualité et gestion des risques, management et conduite de projets, management d'équipe en établissement sanitaire et médicosocial, recherche, éthique et posture réflexive

Bienvenue à l'IFCS du DIEF du CHU d'Angers.

Cette formation d'adulte sera ce que vous en ferez, dans un espace sécurisé, où l'ensemble de l'équipe du DIEF et de ses partenaires auront plaisir à vous guider lors de votre expérience de pairs apprenants pour incarner vos futures fonctions dans une logique de management durable.



Nom de promotion : Barré-Sinoussi

Lors de chaque pré-rentree (juin) , nous vous invitons à choisir un nom de promotion parmi les grands personnages qui ont marqué la santé.

Ce choix doit être marquant et signifiant pour vous. Il s'agit:

- d'un premier apprentissage dans l'apprentissage qui vous permettra de découvrir vos pairs,
- de vous inscrire dans une identité de promotion,
- dans une possibilité de valorisation sur les réseaux sociaux.

1. LES ORIENTATIONS DE LA FORMATION

1.1. Cadrage politique

1.1.1. Référentiel de formation (Arrêté du 18 Aout 1995)

La formation préparant au Diplôme Cadre de Santé s'adresse à des professionnels de santé issus de différentes filières :

- Infirmière : DE d'infirmier(e), d'infirmier(e) de bloc opératoire, d'infirmier(e) anesthésiste, d'infirmier(e) puéricultrice ;
- Médicotechnique : manipulateur d'électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie, technicien de laboratoire de biologie médicale ;
- De rééducation : diététicien, pédicure pédologue, ergothérapeute, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, orthoptiste, psychomotricien ;

L'IFCS d'Angers est agréée pour accueillir 40 étudiant(e)s :

- 31 issu(e)s de la filière Infirmière,
- 5 issu(e)s de la filière Médicotechnique,
- 4 issu(e)s de la filière Rééducation,

La formation se compose de 6 modules de 3 à 9 semaines et comporte 4 stages de 3 à 4 semaines, soit un total de 13 semaines de stage au cours de la formation.

La durée totale de la formation est de 42 semaines (dont une semaine de congés), organisées de septembre à juin, sur 10 mois.

La formation est conçue selon le principe de l'alternance intégrative afin d'articuler théorie et pratique dans une visée de développement des compétences. Pour développer des compétences, la nécessité d'articuler la théorie et la pratique s'impose.

1.1.2. Référentiel de compétences (répertoire des métiers)

Conformément au référentiel de compétences élaboré par la Direction Générale de l'Offre de Soins (2012), l'institut se donne pour objectif de dispenser des enseignements visant l'acquisition des compétences suivantes :

Responsable de secteur d'activités de soins	Formateur de professionnels de santé
1. Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soins	1. Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé et des soins
2. Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soins	2. Organiser et coordonner les parcours de formation en alternance dans le domaine de la santé et des soins
3. Manager des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activités de soin	3. Concevoir et animer des actions de formation initiale et continue dans le domaine de la santé et des soins
4. Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle	4. Accompagner les personnes dans leur parcours de formation dans le domaine de la santé et des soins
5. Contrôler et évaluer les activités	5. Evaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation dans le domaine de la santé et des soins
6. Conduire une démarche qualité et de gestion des risques	6. Evaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité
7. Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche	7. Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche

8. Communiquer, transmettre les informations et rendre compte	8. Communiquer, transmettre les informations et rendre compte
---	---

1.2. Notre conception et nos choix stratégiques pour votre formation

Notre conception managériale et pédagogique s'inscrit dans un travail de co-construction et de coopération dans un système ouvert et tourné vers l'extérieur.

Bien qu'un cadre de santé soit en proximité et au sein d'une unité de soins, ses missions s'inscrivent dans une politique, dans une institution et dans un travail de réseau incluant les bénéficiaires (patients, familles, étudiants).

Ses missions sont des pivots au carrefour de différentes logiques. Cette altérité nous oblige, dès le concours d'admission, à travailler avec différents partenaires. Ceux-ci sont ensuite présents sur les terrains de stage et participent aux interventions et travaux de l'IFCS qui vous seront confiés (différentes fonctions, différents établissements, différents secteurs d'activité).

Pour votre formation, nous avons fait le choix d'un partenariat privilégié avec l'IAE de l'université d'Angers. Il vous permettra d'acquérir un master 2 MAE (Management et administration des entreprises) - parcours santé à l'IAE.

Ce choix vise à vous donner une opportunité d'enrichissement par les enseignements académiques, une ouverture vers l'extérieur et l'exploration du domaine de la recherche en management.

La fonction de cadre de santé est une fonction complexe engageant de nombreuses responsabilités.

C'est une profession qui s'exerce dans des organisations où se côtoient de multiples

Logiques : logique du soin, logique médico-économique et financière, logiques individuelles et collectives, ce qui demande aux cadres de savoir situer et articuler ces différentes logiques.

A ce titre, le développement d'un regard critique et d'une capacité de mise à distance des situations est nécessaire pour prendre en compte cette multiplicité d'approches et de compréhensions.

Toute la complexité du travail des cadres de santé est de mettre en harmonie :

- Une dimension managériale : leadership organisationnel.
- Une dimension clinique : leadership clinique.
- Une dimension pédagogique : leadership politique.

1.2.1. Nos intentions

Contribuer à la construction professionnelle de futurs professionnels :

- Sur un territoire.
- Dans une temporalité.
- Dans une projection des besoins dans le système de santé au plus près des problématiques et de l'environnement actuels.
- Dans un travail de coopération et de réseaux des partenaires du territoire.

Des Futurs cadres de santé capables :

- D'inter professionnalité :
- De leadership organisationnel, clinique, politique De connaissance de soi, de connaissance de l'autre, de connaissance de son périmètre d'action.
- D'identifier des compétences et des talents de leurs équipes.

- De développer leurs propres compétences et leurs propres talents en lien avec un projet institutionnel (ce que j'aime et ce qu'on attend de moi).

1.2.2. Nos choix stratégiques

Faire de cette formation un temps : de réflexion et d'analyse de l'évolution de l'environnement grâce à l'apport de savoirs académiques qui, seuls, ne valent rien s'ils ne sont pas réinvestis dans la pratique du praticien.

Faire de cette formation un lieu :

- de réflexivité, de questionnement sur ses pratiques,
- d'expérimentation pour éprouver, tester et évoluer dans un espace sécurisé,
- de création des possibles,
- d'incubation professionnelle de et par la recherche,
- d'inscription au sein du DIF, pépinière d'inter professionnalité.

Donner à cette formation un sens :

- en partant de situations concrètes de travail (situations managériales et pédagogiques),
- en analysant de façon continue les écarts entre le travail prescrit et le travail réel afin de construire ses pratiques et son identité professionnelles.
- en formant des praticiens réflexifs (Schön) qui seront armés pour s'adapter aux évolutions du système de santé et donc construire une agilité durable.

2. Un territoire, des partenaires

En complément de notre partenariat privilégié avec l'IAE de l'université d'Angers, nous disposons de partenariats dans la région Pays de la Loire :

- internes : avec la Fédération de Santé Publique du CHU d'Angers pour la construction et la mise en œuvre du module 2.
- externes :
 - avec des établissements : Pôle Santé Sarthe et Loir, Institut de Cancérologie de l'Ouest qui confie, chaque année, aux étudiants de l'IFCS des problématiques/thématiques réelles qui sont traitées en « mode projet » avec des propositions formulées devant répondre aux besoins des demandeurs. Nous cherchons, par ailleurs, à développer ces partenariats pour qu'ils soient représentatifs de l'ensemble des modalités de votre champ d'exercice futur (structure médico-sociale, ESPIC, clinique privée, structure associative, ...).
 - avec des organismes de formation notamment sur le développement de vos soft skills.

Concernant l'offre de stage, nous avons développé des partenariats sur le périmètre du Grand Ouest (Bretagne, Centre Val de Loire, Poitou-Charentes, Normandie).

3. LA DECLINAISON PEDAGOGIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE VOS COMPETENCES

Au regard de nos intentions, nous vous proposons quelques activités phares dont vous pourrez bénéficier.

Intention (conception et choix stratégiques)	Partenariats	Activités/méthodologie pédagogique
Réflexion, analyse de l'environnement	IAE UA, Pr Régis DUMOULIN	La sociologie en action : table ronde et exploitation
Connaissance de soi, connaissance de l'autre	Skill care, Angélique BONNAUD	Pratique réflexive, outils et méthodes
Inter professionnalité	Ensemble des composantes du DIF	Présentation des travaux de module 2 aux étudiants et formateurs du DIF
Inter professionnalité	IFAS et IFSI du DIF	Simulation managériale en fonction de vos besoins : entretiens de recrutement, entretiens difficiles, entretien annuel d'évaluation et de formation
Partir de situations concrètes de travail	Pôle Santé Sarthe et Loir, CHU Angers, Institut de Cancérologie de l'Ouest	Travail en mode projet : analyse du besoin jusqu'aux propositions réalistes de mise en œuvre avec présentation orale et remise d'un livrable aux prescripteurs.
« Challenge ta ville »	IAE, Yamina GOUEL UCO	Journée de travail thématique à partir d'un cas pour proposer la meilleure solution avec des étudiants supérieurs d'autres filières et domaines
Incubation professionnelle de et par la recherche	Commission nationale des coordonnateurs paramédicaux de la recherche (CNCPR) Caroline SERNICLAY et Axelle CHAVANON	Comment accompagner vos futurs professionnels vers le dépôt d'un programme de recherche paramédicale.
QVCT	Intervenants extérieurs	Ateliers au choix pour identifier des ressources afin de vivre sa vie professionnelle sereinement

4. CE QUI NOUS REUNIT, CE POUR QUOI VOUS NOUS AVEZ CHOISIS

Les notions que nous définissons ci-dessous sont à explorer dans notre espace de formation.

Le pragmatisme par un ancrage dans la réalité.

La pertinence : mise en cohérence des objectifs et des moyens.

La projection durable : agilité, mutabilité

L'engagement : partage du cadre et des valeurs institutionnels, respect, loyauté, implication.

L'impertinence : savoir créer et sortir du cadre (anticonformisme) : créativité, innovation.

La congruence : alignement entre ce que l'on est et ce que l'on fait ou dit.

L'authenticité : capacité à partager ses convictions en respectant les autres.

L'exemplarité professionnelle: même exigence pour soi que pour autrui.

L'universalité : donner un accès équitable à la formation.

5. LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGES ET DE PROFESSIONNALISATION

L'Institut de Formation des Cadres de Santé du Centre Hospitalier Universitaire d'Angers vise à développer des apprentissages de qualité pour amener les étudiants à :

- Construire une identité professionnelle.
- S'inscrire dans une dynamique de projet.
- Affirmer un positionnement de cadre de santé responsable.
- Viser l'efficience dans l'action collective.

Pour répondre à ces objectifs d'apprentissages, l'IFCS s'est rapproché de directeurs de soins afin d'être plus proche des attendus /exigences du métier de cadre de santé.

Ainsi le projet pédagogique se fonde sur les besoins des étudiants, les besoins des établissements de santé et des dernières orientations en matière de santé publique au service des usagers.

Cinq axes prédominants ont été identifiés et sont déclinés sous forme de fiches actions.

5.1 Les fiches actions

5.1.1 Construction de la professionnalisation

Contexte et prérequis	L'exercice du métier de cadre de santé suppose des responsabilités accrues dans des situations complexes. Chaque étudiant cadre possède une expérience professionnelle avant son entrée en formation. 90 % des étudiants cadres ont eu une expérience de faisant fonction dans des établissements de santé ou médico-sociaux. L'étudiant, tout au long de l'année de formation, va acquérir une démarche d'analyse de sa pratique professionnelle pour apprendre, se professionnaliser et développer des compétences au regard de sa future fonction. Il s'agit d'apprendre, à partir de situations, à analyser celles-ci et les questionner pour aider à la décision et à l'action. La formation IFCS s'appuie sur le développement de l'analyse des pratiques et des situations vécues lors des stages. Elle est conçue selon le principe de l'alternance intégrative. L'articulation entre théorie et pratique est éclairée d'une pluralité de références théoriques d'ordre universitaire. La professionnalisation impose un double mouvement : l'engagement dans l'action et la mise à distance de la situation pour pouvoir acquérir et développer des compétences. Des enseignements académiques pluridisciplinaires (la sociologie des organisations, la conduite du changement et de projet, les finances, le contrôle de gestion, la stratégie d'entreprise, les achats, le marketing ou communication des services) doivent permettre au futur cadre de mieux exercer ses activités et responsabilités dans un contexte sanitaire et social complexe.
Objectifs généraux	• Développer la capacité de réflexivité et d'argumentation de l'étudiant cadre de santé • Savoir utiliser des outils et ou concepts pour analyser des situations managériales et/ou pédagogiques emblématiques • Initier une réflexion sur le virage préventif dans les organisations de soins et conduire une démarche de santé publique ; • Identifier les compétences comportementales, émotionnelles et psychosociales des futurs cadres afin de permettre un management adapté, et de faciliter les décisions dans des situations complexes.

Compétences visées	Référentiel DGOS (cf. portefeuille de compétences) Compétences : 1, 2, 3, 4, pour le référentiel de compétences du CS responsable de secteur d'activités de soins, Compétences : 1, 3, 4, pour le référentiel de compétences du CS formateur de professionnels de santé.
Modules concernés	Module 1, 2, 4 et 5
Unités d'enseignements concernées (Master)	UE 32 (management des ressources humaines) UE 32 (contrôle de gestion sociale) UE 32 (outils et pratique RH) UE 42 (conduite de projet)
Actions	Action 1 : Analyse stratégique et systémique Action 2 : développer son leadership auprès d'étudiants et ou cadre afin de les sensibiliser à des thématiques de santé publique pour en faire des relais ou ambassadeurs au sein d'une institution Action 3 : Travail sur les compétences comportementales : connaissance de soi, analyse des compétences émotionnelles et prise de décision, identification des facteurs générant du stress, Action 4 : Acquérir une rigueur professionnelle dans la rédaction et les délais de remise de documents. Action 5 : Analyse de l'activité médico économique : indicateurs microéconomiques, indicateurs RH, tableau de bords, Action 6 : Analyse de projet et conduite du changement (avec des situations apprenantes en partenariat avec les Directeurs Des Soins du CHU d'Angers, de l'ICO Angers/Nantes), du PSSSL, les Capucins, le CHCA Action 6 : Suivi pédagogique collectif, Action 7 : Analyse de pratique lors des retours de stage module 5 (en groupe) avec des professionnels de terrains et formateurs IFCS, Action 8 : Atelier de co-développement avec les formateurs IFCS lors du stage de module 4
Critères d'évaluation	Progression de l'étudiant explicitée lors des suivis pédagogiques Enquête de satisfaction des étudiants à la fin des modules concernés Enquête de satisfaction des intervenants

5.1.2 Déploiement de nouveaux outils au service d'une pédagogie innovante

Contexte et pré requis	Les pédagogies innovantes favorisent l'intelligence collective, l'interaction avec les pairs, la mobilisation d'outils émergents de gestion de projet et les techniques de résolution de problème. L'innovation pédagogique contribue aux apprentissages en rendant l'apprenant actif et au centre du dispositif de formation. Ainsi la formation par les méthodes de simulation dans le domaine de la santé est aujourd'hui largement répandue. Celle-ci est multidisciplinaire et multi professionnelle.
Objectifs généraux	• Se familiariser avec les outils pédagogiques innovants : classe inversée, serious game, idéathon, théâtre forum, simulation managériale... • Développer des compétences en termes d'assertivité, de communication et de leadership à l'aide des pédagogies innovantes • Encourager la créativité et la production des idées
Compétences visées	Référentiel DGOS (cf. portefeuille de compétences) Compétences : 3, 8, pour le référentiel de compétences du CS responsable de secteur d'activités de soins, Compétences : 3, 8, pour le référentiel de compétences du CS formateur de professionnels de santé.
Modules concernés	Modules 4 et 5
Unités d'enseignement concernées (Master)	UE 42 : culture numérique UE 41 : communication des services
Actions	Action 1 : Théâtre forum (gestion de conflit, développement de postures) Action 2 : Idéathon (brise-glace, production d'idée autour d'un défi d'équipe) Action 3 : Ludification de parcours (management de la diversité proposé sous forme d'un serious game) Action 4 : Hybridation des enseignements (test, quiz, vidéo, espace collaboratif de travail classe inversée) Action 6 : construction d'une séquence en e-learning Action 7 : mobilisation du co-développement (gestion d'une situation managériale perfectible...) Action 8 : simulation managériale Action 9 : utilisation du Design thinking
Critères d'évaluation	Enquête de satisfaction des étudiants lors du bilan de Module 4, Module 5 Enquête de satisfaction des intervenants

5.1.3 Initiation à la recherche en management

Contexte et prérequis	La place de la recherche est importante et étroitement liée aux aspects professionnels. Compte tenu du partenariat avec l'I.A.E nous avons souhaité orienter les thématiques de mémoire en lien avec le management et la gestion. Le mémoire est une production qui comporte une démarche universitaire relative à une problématique issue de l'expérience professionnelle. L'utilisation des données probantes par le cadre de sante s'inscrit comme un réel levier d'amélioration du système de soins.
Objectifs généraux	• Conduire une analyse critique des pratiques professionnelles • S'initier à l'utilisation des outils nécessaires pour réaliser un mémoire de recherche en management • être porteur de projet de recherche et capable d'accompagner les équipes paramédicales
Compétences visées	Référentiel DGOS (cf. portefeuille de compétences) Compétences : 7 pour le référentiel de compétences du CS responsable de secteur d'activités de soins, Compétences : 7 pour le référentiel de compétences du CS formateur de professionnels de santé.
Modules concernées	Modules 3 et 6
Unités d'enseignements concernées (Master)	UE 43 (parcours professionnel)
Actions	Action 1 : Enseignement de la démarche et outils de recherche / livret mémoire Action 2 : Deux séminaires de recherche pour questionner la situation et la problématiser Action 3 : Dépôt d'un devis de recherche Action 4 : Initiation aux statistiques Action 5 : Suivis mémoire conduit par un universitaire Action 6 : Suivis mémoire individuel et/ ou collectif par le référent pédagogique lors de suivis pédagogique Action 9 : Soutenance du travail de recherche en management
Critères d'évaluation	Enquête de satisfaction des étudiants Enquête de satisfaction des intervenants

5.1.4 Amélioration de la qualité de vie en formation

Contexte et pré-requis	La formation des futurs cadres de santé est dense dans son contenu et dans ses attendus. Les bilans de formation réalisés ainsi que les temps de régulation des années passées mettent en évidence des moments de tension chez les étudiants. Aussi, être cadre de santé c'est apprendre à gérer ses émotions et trouver des ressources pour pourvoir faire face aux différentes tensions liées aux situations complexes rencontrées dans nos établissements de santé et/ou médico-sociaux. L'IFCS a donc choisi de proposer des ateliers transversaux sur l'année universitaire pour permettre une meilleure gestion du stress chez les apprenants et développer chez eux des compétences psychosociales de type empowerment et prise de confiance en soi.
Objectifs généraux	• S'appuyer sur le dispositif de formation pour interroger leur apprentissage et améliorer leur qualité de vie en formation • Développer la créativité et curiosité intellectuelle • Renforcer l'intelligence collective
Compétences visées	Référentiel DGOS (cf. portefeuille de compétences) Toutes les compétences de 1 à 8 sont sollicitées au bénéfice des apprentissages des étudiants
Modules concernées	Module 1, 2, 3, 4, 5, 6
Unités d'enseignements concernées (Master)	L'ensemble des unités d'enseignements du master
Actions	Action 1 : Travail sur le « détachement du désir de maîtrise »: Travaux de groupe autour des représentations, changement de posture, en cours de construction avec un psychologue Action 2 : Atelier campus de 2 heures dont la thématique est la suivante « identifier les compétences transversales de manière ludique (escape game, sport, photo). Cet atelier réalisé en début d'année a pour objectif de faire prendre conscience aux étudiants de la nécessité de l'entraide dans un groupe Action 3 : Choix d'un atelier (méditation, relaxation sonore, yoga ou théâtre) et engagement de participer aux temps planifiés Action 4 : Suivi pédagogique individuel à partir d'une grille d'évaluation commune, d'une grille de positionnement, d'un portefeuille de compétences Action 6 : 4 temps de régulation sur l'année de formation
Critères d'évaluation	Enquête de satisfaction des étudiants Enquête de satisfaction des intervenants

5.1.5 Développement d'un parcours qualifiant en stage

Contexte et pré-requis	L'alternance intégrative réserve une place particulière aux stages dans la formation. La relation entre savoirs et compétences y est privilégiée. L'étudiant cadre de santé mène alors en stage une réflexion sur son savoir dans l'action. Le parcours de stage de chaque étudiant est individualisé en fonction du projet de sa formation et de son projet professionnel. Ce parcours de stage qualifiant vise sa professionnalisation et l'acquisition des éléments de compétences pour l'exercice professionnel.
Objectifs généraux	• Etre acteur de sa formation : questionner ses certitudes professionnelles • Confronter les contenus de formation aux réalités professionnelles et être en capacité d'en mesurer les écarts et de les analyser • Adapter ses compétences dans une approche complexe en lien avec une mission ou activité dédiée. • Poursuivre la construction de son identité professionnelle : posture, analyse de processus, compréhension des relations interpersonnelles et interprofessionnelles, engagement dans les missions institutionnelles • Développer ses capacités à communiquer, problématiser, argumenter et négocier
Compétences visées	Toutes les compétences selon le stage considéré : C1 à C8
Modules concernées	M1, M4, M5 et M6
Unités d'enseignements concernées (Master)	UE 31 (droit du travail, politique stratégie d'entreprise) UE 32 (management des ressources humaines, outils et pratiques RH) UE 41 (contrôle de gestion) UE 42 (conduite de projet)
Actions	Stage M1 : 3 semaines de stage hors secteur sanitaire et social Stage M5 : 3 semaines de stage en établissement de formation sanitaire ou social avec mise en œuvre d'une mission ou activité pédagogique Stage M4 : 3 semaines de stage en établissement sanitaire ou social avec mise en œuvre d'une mission ou activité managériale Stage M6 : 4 semaines de stage soit en établissement sanitaire ou social, soit en établissement de formation, soit en structure de santé publique Utilisation d'un portefeuille de compétences de l'étudiant ; outil de liaison IFCS et lieu de stage Newsletters d'information auprès des terrains de stage et les étudiants Choix et préparation aux stages : objectifs institutionnels et personnels Retours de stage : Retour d'expérience, Analyse des Pratiques Professionnelles, Atelier de Co développement avec professionnels de terrain et formateurs IFCS
Calendrier	• Stage M1 du 7 au 25 octobre 2024 • Stage M5 du 20 janvier au 7 février 2025 • Stage M4 du 17 mars au 4 avril 2025 • Stage M6 du 12 mai au 6 juin 2025
Critères d'évaluation	Enquête de satisfaction des étudiants en stage Enquête de satisfaction des encadrants de stage Niveau d'acquisition des compétences sur les portefeuilles de compétences

5.2 De l'alternance à la professionnalisation

5.2.1 La déclinaison en modules et Unités d'enseignement

Conformément au programme officiel, et au regard des priorités de formation, la formation est constituée de six modules et intègre l'enseignement universitaire du M2 MAE et l'attestation de formation en simulation en santé.

Module 1 : Initiation à la fonction cadre : 3 semaines d'enseignement théorique + 3 semaines de stage hors secteur sanitaire et social

Module 2 : Santé publique : 3 semaines d'enseignement théorique

Module 3 : Analyse de la pratique et initiation à la recherche : 3 semaines d'enseignement théorique

Module 4 : Fonction d'encadrement : 6 semaines d'enseignement théorique + 3 semaines de stage en établissement sanitaire ou social

Module 5 : Fonction de formation : 6 semaines d'enseignement théorique + 3 semaines de stage en établissement de formation sanitaire ou social

Module 6 : Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnels : 5 semaines d'enseignement théorique + 4 semaines de stage soit en établissement sanitaire ou social, soit en établissement de formation, soit en structure de santé publique

Chaque module/UE, fait l'objet d' :

Une fiche des enseignements

Un livret pédagogique

Une bibliographie

Une fiche descriptive des évaluations

Une fiche concernant le stage à effectuer en lien avec les apprentissages du module

5.2.2 Calendrier de l'alternance intégrative (en annexe)

5.3 Les ressources de l'IFCS

5.3.1 Les intervenants permanents et non permanents

Une équipe de formateurs permanents et de professionnels vacataires confirmés :

Les cadres formateurs en IFCS sont des professionnels issus d'une des filières paramédicales, forts de leurs expériences managériales et pédagogiques. Ils sont en mesure de mettre en œuvre les stratégies pédagogiques nécessaires au bon déroulement du projet pédagogique et du projet de formation de l'institut.

Le cadre formateur accompagne l'étudiant tout au long de la formation pour lui permettre :

- l'analyse de son parcours professionnel ;
- la construction et la réalisation de son projet de formation ;
- le développement de son identité cadre.

Des experts professionnels du secteur public et privé :

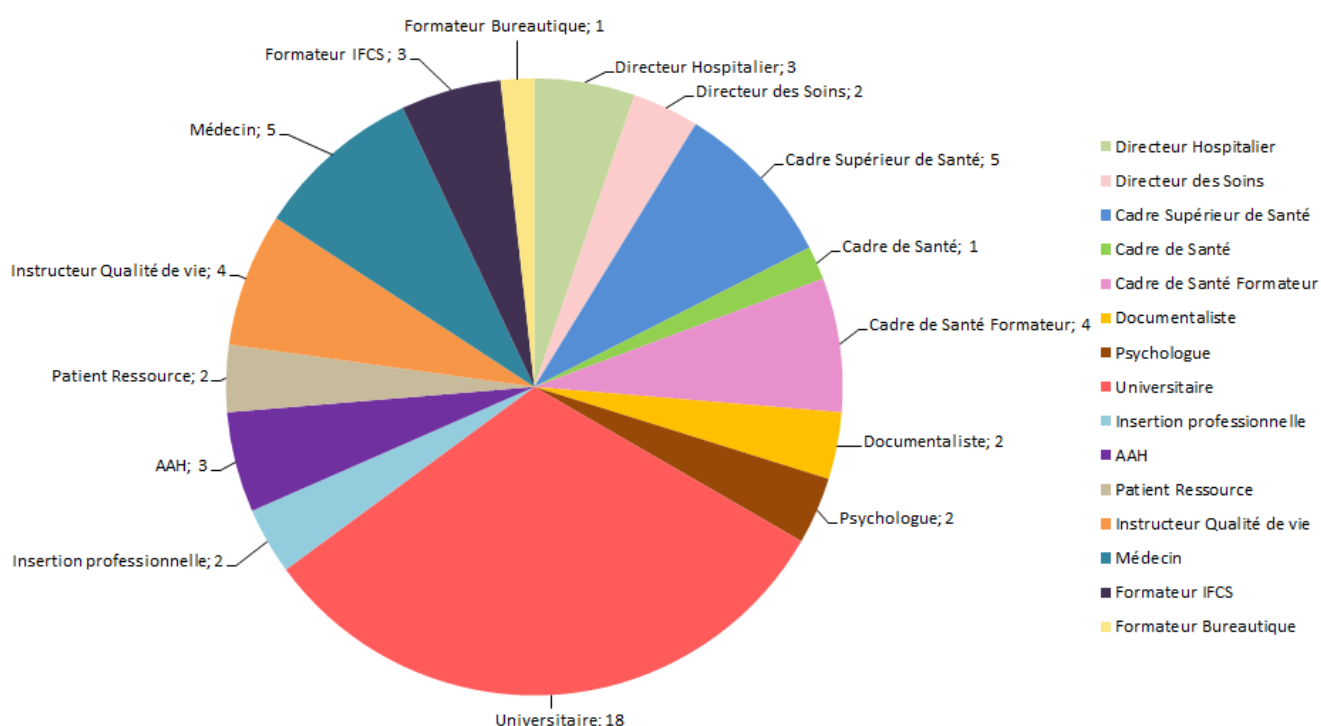
Coordonnateurs généraux et Directeurs des soins, cadres et cadres supérieurs de santé en gestion de pôles cliniques et en instituts de formation, directeurs d'établissements publics et privés, représentants des tutelles (ARS, conseil régional), experts métier et témoins professionnels, en lien avec les thématiques abordées.

Des enseignants- chercheurs universitaires :

Experts dans les domaines d'enseignement, ayant, pour un certain nombre, une activité extra universitaire.

L'ensemble des intervenants adhère à une charte garantissant l'actualisation des connaissances en lien avec leurs domaines d'expertise.

Catégories des intervenants



5.3.2 L'offre numérique

Un guichet numérique est mis à disposition à l'ensemble des étudiants :

- Un espace numérique de travail (Moodle) proposé par l'IAE,
- Un espace numérique de travail (Moocare) proposé par le DIF,
- Un accès gratuit à des logiciels (Traitement de texte, Diaporama,...)

Par ailleurs, l'IFCS dispense certains enseignements en distanciel via Teams. Les salles de cours sont équipées de wifi et le centre de ressources paramédicales (CRP) du DIF est équipé de postes informatiques.

5.3.3 L'offre de stage

Le stage s'inscrit dans le projet de formation au rythme de l'alternance qui, pour être intégrative, nécessite l'implication des différents acteurs.

La finalité est de développer, à partir de l'analyse du contexte, des compétences en tant que cadre de santé.

En référence aux textes officiels, la durée des stages retenue par l'IFCS d'Angers est de 13 semaines.

a) Principes guidant l'ingénierie des stages :

Les stages sont conçus comme des temps forts dans la formation. Ils contribuent à la professionnalisation de chaque étudiant cadre de santé.

Ils sont l'occasion de s'ouvrir aux autres filières de soins et de découvrir des territoires différents de ceux dont ils sont issus.

Les stages doivent permettre aux étudiants de :

- Confronter les contenus de formation aux réalités professionnelles et de mettre en œuvre leurs compétences des environnements complexes. Cette confrontation est guidée par des outils d'aide à l'observation et à l'analyse des situations professionnelles, lesquelles donnent lieu à exploitation rétroactive à l'IFCS.
- Construire une identité de cadre de santé en adoptant une posture de cadre, en analysant les processus de l'action collective par la compréhension des activités déployées par chaque professionnel du système sanitaire et social.
- Saisir les interactions et interrelations fonctionnelles et les compétences professionnelles respectives concourant à la production collective de soins.
- Être acteur de sa formation en intégrant la démarche éthique et les valeurs professionnelles.
- Faire preuve de capacités à communiquer à l'aide de supports élaborés individuellement.
- Faire preuve de rigueur et de responsabilité dans le rendu des documents à produire et dans le rendre compte.

L'approche pédagogique a pour objectifs de permettre la mobilité et le décroisement, de mobiliser les différentes formes de négociation dans les choix des lieux de stage, de mettre en adéquation le projet professionnel de l'étudiant avec le choix de stage.

Chaque stage est formalisé par des objectifs pédagogiques de l'IFCS et d'objectifs personnels de l'étudiant en lien avec l'offre de stage. Les objectifs spécifiques de l'étudiant sont adressés au responsable encadrant de stage après avis du formateur référent. Lors des temps de suivi pédagogique individuel, l'atteinte des objectifs du stage est examinée par le référent pédagogique de l'étudiant.

Chaque étudiant dispose d'un portefeuille de compétences qui est destiné à être partagé avec les personnes ressources, à suivre le parcours de formation et à capitaliser ainsi les éléments de compétences.

b) La gestion des stages :

L'étudiant est acteur pour :

- Rechercher le stage du module 1 hors secteur sanitaire et social. Stage pour lequel il négocie directement ses objectifs d'apprentissages avec le maître de stage ; il informe le formateur référent pédagogique de l'IFCS de ses démarches et de l'aboutissement. Ce dernier valide ou non la proposition de stage ainsi que les objectifs.
- Effectuer son choix du lieu pour les stages du module 4 (secteur sanitaire ou social) et du module 5 (structure de formation paramédicale) : en négociation au sein de la promotion à partir d'une liste d'offre de stages proposée par l'IFCS. La liste des terrains de stages agréés et les éléments d'information concernant les spécificités de chacun d'eux sont à la disposition des étudiants. Concernant les stages des modules 4 et 5, le maître de stage doit posséder le diplôme cadre de santé ou un master 2, ou diplôme en lien avec une

expertise dans le management ou la pédagogie, exerçant depuis au moins trois ans en qualité d'encadrant d'unité ou de formateur.

- Rechercher le stage du module 6 (soit en établissement sanitaire ou social, soit en structure de formation, soit en structure de santé publique). La proposition du lieu de stage sera validée par l'équipe pédagogique ainsi que les objectifs. Le stage du module 6 peut se dérouler à l'étranger (Europe et autres) après négociation avec l'équipe pédagogique. Il a pour objectifs de caractériser le système de santé d'un pays autre que la France (politique, structures, formations des personnels, exercice...) et découvrir et/ou approfondir la fonction de cadre de santé de ce pays. Il est fortement conseillé de débiter les recherches de ce stage dès janvier ; cas particulier du stage à l'étranger pour lequel les démarches doivent être entreprises dès le début de l'année universitaire. Le maître de stage doit posséder le diplôme cadre de santé ou un master 2, ou diplôme en lien avec une expertise dans le management ou la pédagogie, exerçant depuis au moins trois ans en qualité d'encadrant d'unité ou de formateur.

Les grands principes :

- Les étudiants peuvent choisir des lieux de stage hors filière d'origine.
- Chaque stage est réalisé dans un établissement différent.
- Les stages ne peuvent avoir lieu dans l'établissement d'origine (établissement employeur à l'entrée en formation). L'étudiant doit profiter de ses trois stages (stages M4, M5, M6) afin de découvrir une discipline différente de celle dans laquelle il exerçait avant son entrée à l'IFCS.
- Concernant le stage du module 5, il ne peut pas avoir lieu dans la structure de formation dans laquelle l'étudiant a réalisé ses études à l'origine, sauf si la formation initiale remonte à plus de 5 ans ; il ne peut pas avoir lieu également dans la structure de formation qu'elle soit publique ou privée en lien avec l'établissement dont dépend l'étudiant cadre de santé.
- Il est nécessaire de réaliser au moins un stage dans le cursus de formation hors région de l'établissement d'origine, en effet les priorités de santé définies par les ARS peuvent être différentes selon les territoires de santé.
- Chaque lieu de stage choisi par l'étudiant est validé par le formateur référent.

c) La préparation de stage :

L'accompagnement pédagogique a pour objectif d'amener l'étudiant à :

- Se projeter dans le stage par l'identification des compétences possibles à mettre en œuvre et ainsi formaliser des objectifs en lien avec ses attentes et ceux de l'IFCS.
- Appréhender la feuille d'appréciation de stage comme bilan de stage remplie en présence du tuteur.
- Mesurer l'intérêt du stage, faire des liens avec les enseignements théoriques et ainsi construire de nouvelles connaissances.
- Contractualiser, se mettre en capacité de négocier pour atteindre ses objectifs.
- Connaître et comprendre les attendus des travaux et/ou activités à réaliser et/ou à produire pour l'IFCS à l'issue du stage.

d) Le retour de stage :

L'exploitation de stage est réalisée soit sous la forme d'analyse de pratiques soit de co-développement. Elle permet le partage d'expériences au sein du groupe, de s'interroger sur les facilités et/ou difficultés observées et vécues en stage, de se projeter en tant que futur cadre.

Les écrits analysant l'expérience de stage participent à la production d'une réflexion appliquée à l'expérience de stage. La production écrite doit permettre de décrire, analyser et questionner les savoirs d'expériences, les concepts et le vécu de stage, de rendre compte de l'articulation des enseignements reçus et les lectures, et de produire une synthèse écrite contribuant à

l'acquisition d'une posture réflexive. Ces écrits participent à l'éclairage des apprentissages, des questionnements, des réinvestissements possibles dans une future fonction de cadre de santé. Pendant le temps de stage, les maîtres de stage peuvent confier une mission à l'étudiant, avec la production d'un écrit.

Le processus de construction d'une identité professionnelle de cadre de santé guide la progression des apprentissages en stage de la manière suivante :

- Stage 1 (M1) : observer différentes pratiques d'encadrement, de management et le fonctionnement d'une organisation.
- Stages 2 et 3 (M5 et M4) : participer à différentes activités d'encadrement lors d'une démarche pédagogique et managériale.
- Stage 4 (M6 - approfondissement) : mettre à l'épreuve les compétences acquises : prise en charge d'un dossier sous la supervision d'un cadre, soit dans sa conduite, soit dans sa réalisation ou dans son élaboration et son évaluation.

Le stage est validé lorsqu'il a été réalisé dans sa totalité et en lien avec l'appréciation rédigée par le maître de stage. Lors des suivis pédagogiques individuels, le formateur référent évalue avec l'étudiant l'atteinte ou non des objectifs de stage personnels et institutionnels.

e) La liste et lieux de stage (la liste sera accessible en courant septembre)

Carte géographique relative au lieu de stage (annexe 8)

5.4 L'évaluation en formation :

L'évaluation écrite et orale des modules du programme conduisant à l'obtention du diplôme cadre de santé est définie et se réfère au texte officiel.

L'approche pédagogique de l'évaluation au sein de l'IFCS, se veut être à la fois diversifiée et au plus près des réalités professionnelles. L'objectif est de permettre aux étudiants de réaliser des travaux écrits et oraux, utiles et transférables dans leur future fonction.

Les enseignants- chercheurs universitaires, les formateurs de l'IFCS et les jurys professionnels participent à l'évaluation. Les étudiants ont connaissance des modalités et des critères d'évaluation. Les notes obtenues aux épreuves de l'IFCS participent à l'obtention des UE d'une partie du master. Les UE spécifiques à l'obtention du grade M2 font l'objet d'une évaluation organisée par l'IAE de l'Université d'Angers.

Le document validation écrite et orale des modules en annexe 9 définit les modalités d'évaluation par module. Les modules sont validés dès que la note obtenue par l'étudiant est en conformité avec les textes réglementaires.

En lien avec l'article 12 de l'arrêté du 18 août 1995 :

« ne peuvent être autorisés à soutenir leur mémoire que les étudiants ayant préalablement validé les modules 1, 2, 4 et 5.

Pour les étudiants n'ayant pas validé un ou plusieurs de ces modules, une nouvelle série d'évaluations est organisée par l'institut afin de permettre, en cas de validation, à ces étudiants de présenter leur mémoire préalablement à la date de la première réunion du jury d'attribution du diplôme de cadre de santé prévu à l'article 13 du présent arrêté. Pour les étudiants qui ont validé les modules 1, 2, 4 et 5 mais n'ont pas validé les modules 3 et 6, l'institut organise une nouvelle soutenance de mémoire au plus tard trois mois après la proclamation des résultats du diplôme de cadre de santé.

Les étudiants qui n'ont pas validé un ou plusieurs modules à l'issue, selon le cas, des deux séries d'évaluation ou des deux soutenances de mémoire sont autorisés à suivre et valider l'année suivante les

enseignements théoriques et les stages correspondants aux modules concernés. Ils conservent le bénéfice des modules précédemment validés.»

6. LA STRATEGIE D'ANALYSE DES BESOINS DE L'ETUDIANT

La prise en compte du projet d'évolution de chaque étudiant doit permettre au professionnel en formation de poursuivre, au travers de sa formation, un projet professionnel personnalisé et l'élaboration de son projet de formation.

Les demandes individuelles pourront trouver une réponse spécifique à travers un contrat d'objectifs, élaboré lors des entretiens de suivi pédagogique entre le formateur et l'étudiant.

Les demandes collectives issues de la mise en commun des projets professionnels de l'ensemble de la promotion, trouveront réponse dans les modules de formation 4 et 5 et aussi, plus particulièrement lors de l'élaboration du module d'approfondissement (module 6) construit à partir des besoins des étudiants.

Les étapes du dispositif d'accompagnement et les moyens pédagogiques utilisés sont conçus dans une logique de formation, d'aide et de conseil pour favoriser la construction identitaire et professionnelle du futur cadre.

6.1 Le suivi pédagogique individuel

Le formateur accompagne l'étudiant tout au long de la formation pour lui permettre :

- L'analyse de son parcours professionnel
- La construction et la réalisation de son projet de formation
- Le développement de son identité cadre de santé

Cet accompagnement favorise :

- La structuration de la pensée.
- La médiation des connaissances.
- La régulation des apprentissages
- Le bilan des compétences, la valorisation des compétences en cours d'acquisition ou en cours d'acquisition.
- Le positionnement et le développement d'un leadership.

Intentions pédagogiques du suivi pédagogique :

- Favoriser l'émergence des points forts et des points à améliorer.
- Contractualiser si besoin l'accompagnement de l'étudiant en formation avec le formateur référent pédagogique.
- Aider l'étudiant à formuler les objectifs pour les stages des modules de fonction.

Les objectifs du suivi pédagogique pour l'étudiant cadre de santé sont les suivants :

- Communiquer au formateur l'analyse et les objectifs d'apprentissage.
- Prioriser ses apprentissages.
- Repérer les ressources individuelles et/ou proposées par l'IFCS et les intégrer dans le processus d'apprentissage.

Modalités du suivi pédagogique individuel

Chaque étudiant se voit attribuer en début d'année un référent pédagogique, cadre de santé formateur permanent à l'IFCS. Deux entretiens obligatoires entre l'étudiant et le formateur sont ainsi programmés sur l'année vers les mois de novembre/décembre et le mois d'avril/mai.

Chaque étudiant est invité à s'inscrire à des dates et créneaux horaires proposés par le formateur. Chaque entretien a une durée d'environ 45 minutes et a fait l'objet d'une préparation préalable par l'étudiant à l'aide d'un guide d'entretien transmis en amont par l'équipe pédagogique.

A chaque suivi individuel, l'étudiant est invité à apporter son portefeuille de compétences.

D'autres entretiens peuvent être planifiés à l'initiative et la demande de l'étudiant et/ou du formateur.

Tout étudiant en situation de handicap, ou maladie, peut bénéficier d'aménagement de scolarité, si celui-ci le demande, et en fonction des possibilités de l'institut.

6.2 Le suivi pédagogique collectif

Il a pour objectif de permettre à l'ensemble de la promotion d'appréhender l'accompagnement pédagogique au travers des échanges entre pairs. Il permet à tous les étudiants de bénéficier d'un regard critique et constructif de la part de leurs collègues et des formateurs de l'IFCS.

6.3 Traçabilité du suivi pédagogique individuel et collectif

Chaque entretien donne lieu à une synthèse réalisée et écrite par le formateur pédagogique référent à l'aide du guide d'entretien complété par l'étudiant. La fiche individuelle de suivi en format numérique est alimentée tout au long de l'année de formation, en dehors des 2 entretiens obligatoires par l'équipe pédagogique de l'IFCS.

A l'issue de la formation, un document récapitulatif est remis à l'étudiant lors de la restitution de son dossier

7. LES INDICATEURS D'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

A chaque fin de période d'enseignement, un questionnaire en ligne est proposé aux étudiants. Les évaluations portent sur les méthodes pédagogiques, les contenus des enseignements, la vie étudiante au sein de l'institut.

Les temps de régulation, d'une durée d'une heure trente, permettent des retours à chaud. Ils sont assurés par l'équipe pédagogique pour échanger sur le dispositif de formation proposé (force et faiblesse).

L'équipe pédagogique s'entretient au moins une fois par trimestre avec les délégués de promotion.

A l'issue de chaque stage, les étudiants sont invités à remplir une grille d'évaluation concernant la qualité du lieu de stage.

L'institut de formation est engagé dans une procédure d'amélioration continue de la qualité et depuis décembre 2021 il est certifié QUALIOPI.

8. INSERTION PROFESSIONNELLE, EVOLUTION PROFESSIONNELLE ET LES POURSUITES D'ETUDES

Cette formation prépare directement au métier de cadre de santé dans les secteurs hospitaliers et médico-social (EHPAD, CHU, clinique privée, établissement public ster MAE d'une reconversion possible, dans le monde de l'entreprise, dans le secteur de la santé ou

non. Toutefois, l'objectif premier est d'exercer la fonction de cadre de santé dans l'établissement d'origine ou autre établissement sanitaire ou médico-social, dès la fin de la formation.

Dans la fonction publique, les concours sur titres de cadres supérieurs de santé permettent une évolution professionnelle intéressante.

Enfin, le concours national de directeur des soins (EHESP à Rennes) est ouvert aux cadres de santé expérimentés.

Les cadres de santé peuvent également continuer leurs missions sur des postes de recherche clinique (exemple : projet ALLeGRO, le Living Lab gériatrique connecté du CHU d'Angers, Labio innovation organisationnelle...).

Enfin dans le cadre du processus LMD, cette formation ouvre la possibilité d'une poursuite en doctorat.

L'analyse des statistiques d'insertion depuis 2020, montre des résultats stables :

- 100% des étudiants ont un emploi moins de 3 mois après leur formation.
- 92% à 100% (selon les années) des cadres ont un emploi dès la fin de leur formation.
- Un fort taux de rétention régional : 100% des étudiants sont employés chaque année dans les régions Grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire ou Centre Val de Loire) puisque les étudiants passent les concours des IFCS proches de chez eux ou de leur établissement d'origine, financeur ou non, et dans lequel ils retournent exercer ensuite.

ANNEXES

ANNEXE 1 : TEXTES OFFICIELS

ANNEXE 2 : MASTER II MAE - PARCOURS SANTE

ANNEXE 3 : TABLEAU DES CORRESPONDANCE DIPLOME CADRE DE SANTE / MASTER II MAE

ANNEXE 4 : REPERTOIRE METIERS FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE : ENCADRANT SERVICE

ANNEXE 5 : REPERTOIRE METIERS FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE : FORMATEUR

ANNEXE 6 : FICHES STAGE

ANNEXE 7 : CALENDRIER 2024-2025 ALTERNANCE INTEGRATIVE

ANNEXE 8 : CARTE GEOGRAPHIQUE RELATIVE AUX LIEUX DE STAGE

ANNEXE 9 : MODALITES D’EVALUATION DES MODULES

ANNEXE 1

TEXTES OFFICIELS Régissant la Formation Cadre de Santé

Formation au Diplôme de Cadre de Santé :

- Arrêté du 15 mars 2010 modifiant l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé.
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes d'infirmier, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, ambulancier, technicien de laboratoire d'analyses biomédicales, cadre de santé et aux agréments de leur directeur.
- Arrêté du 21 avril 2007 modifié par l'arrêté du 2 août 2011.
- Arrêté du 14 août 2002 modifiant l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme cadre de santé.
- Arrêté du 16 août 1999 modifiant l'arrêté du 18 août 1995.
- Circulaire DGS/PS 3 n° 99-508 du 25 août 1999 relative au diplôme de cadre de santé.
- Décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé.

Exercice Professionnel :

- Arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours interne sur titres et externe sur titres permettant l'accès au corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière.
- Décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière.
- Décret n° 2001-1375 du 31 décembre 2001 portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière.



MASTER 2

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieu de la formation
Angers

Contact

Sylvie LAILLER
Assistante de formation
Service Commun de l'Alternance et de la
Formation Professionnelle
sylvie.lailier@univ-angers.fr
Tél. : 02 44 68 86 98

Responsables de la formation

IAE Angers
Caroline MARIE-JEANNE
Yamina GOUËL

Directrice IFCS d'Angers
Céline GUILLAUD
Assistante IFCS d'Angers
Eliza ZAIPOULAEVA
ifcs@chu-angers.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/formationpro



Partenaires



MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Parcours santé

Présentation

L'IAE Angers, en partenariat avec l'IFCS-CHU d'Angers, répond aux préoccupations actuelles du cadre de santé performant qui maîtrise les outils pour optimiser son management.

La double compétence de ce parcours vous permettra de concevoir et d'accompagner les changements conduits dans les secteurs hospitalier et médico-social.

Objectifs

L'IAE Angers et l'IFCS innove en vous permettant :

- De mettre à contribution votre année de formation à l'IFCS pour acquérir un Master 2 MAE parcours santé
- D'optimiser votre année pour valider 2 diplômes reconnus et valorisables en tant que futur cadre de santé

Public visé

Professionnels de santé souhaitant relever les défis actuels du management dans une structure sanitaire et sociale :

- Filière «Infirmiers»
- Filière «Médico-technique»
- Filière «Rééducation»

Conditions d'accès à la formation :

Les 4 conditions ci-dessous sont obligatoires :

- Avoir au minimum quatre années d'exercice professionnel à temps plein dans le domaine de la santé (au 31 janvier de l'année de sélection).
- Avoir une expérience significative dans les fonctions suivantes dans le domaine de la santé : encadrement, gestion d'équipe, organisation d'actions de formation.
- Avoir satisfait aux épreuves du concours de sélection du diplôme de cadre de santé de l'IFCS d'Angers lors de l'année considérée (ou la même année).
- Posséder un diplôme M1 ou M2 (ingénieur, sciences, lettres, économie, droit, santé, sport, langues...). Les candidats n'ayant pas ce niveau de diplôme doivent valider leurs acquis via VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) à condition de satisfaire aux 3 autres critères d'accès.

Programme

Semestre 3 :

UE 1 Environnement économique et juridique de l'entreprise
Politique et stratégie d'entreprise – 14h*
et 2h

Environnement économique de l'entreprise – 16h
Droit du travail – 12h
Droit des sociétés et fiscalité – 12h

UE 2 Fondamentaux 1

Management des ressources humaines – 20h
Comptabilité – 16h
Marketing – 16h*
Management d'équipe – 16h

UE 3 Méthodes et outils de management 1

Gestion de projet – 16h
Anglais – 12h
Cycle de conférences – 16h
Informatique – 12h

Semestre 4 :

UE 1 – Fondamentaux 2

Contrôle de gestion sociale – 12h
Outils et pratiques RH – 12h
Finance – 12h*
Contrôle de gestion – 12h*
Achats – 12h*
Communication des services – 12h*

UE 2 – Méthodes et outils de management 2

Culture numérique – 12h
Conduite de projet – 12h
Anglais – 12h
Cycle de conférences – 6h

UE 3 – Développement des aptitudes managériales

Démarche et méthode de recherche – 12h
Mémoire de recherche

* Heures effectuées dans le cadre du diplôme du Master MAE Santé à l'IAE Angers

A noter

Modalités pratiques :

- Candidature : contacter l'IFCS d'Angers.
- Pour les candidats n'ayant pas de Master 1, un dossier VAPP doit être déposé auprès du service commun de l'alternance et de la formation professionnelle de l'Université d'Angers.
- Modalités d'enseignement : pédagogie à distance et en présentiel / Outils permettant l'interactivité et la collaboration des groupes / Pédagogie par la simulation et théâtre forum
- Intervenants : enseignants et enseignants chercheurs de l'Université d'Angers / Cadres supérieurs de santé formateurs de l'IFCS d'Angers / Directeurs de structure et professionnels du secteur médical (ARS, CHU, EHPAD).
- Coût de la formation : nous consulter.

Dates du concours d'entrée à l'IFCS d'Angers, dossier d'inscription et conditions d'accès consultables sur le site Internet du CHU d'Angers : www.chu-angers.fr

Visitez notre site



ANNEXE 3 à mettre a jour AB

Tableau des correspondances : Diplôme de cadre de santé / Master 2 MAE

Éléments constitutifs des Unités	Nb heure à suivre en MAE	ECTS = coef	Validé par obtention module IFCS	Evaluation pour moyenne M2 MAE
<u>SEMESTRE 3</u>				
Politique et stratégie d'entreprise	14	4		Examen (écrit)
Environnement économique de l'entreprise		3	Module 4	
Droit du travail		2		
Droits des sociétés et fiscalité		2	Module 4	
Management des ressources humaines		4	Module 4	
Management d'équipe				
Contrôle de gestion sociale		2	Module 4	
Outils et Pratiques RH		2	Module 4	
Comptabilité	12	4		Examen (écrit)
Informatique		2	Module 5	
Gestion de projet		3	Module 4	
Anglais (EN)		2	Module 5	
Cycle de conférences (éthique et management, données en santé)				
Total Semestre 3	26	30		
<u>SEMESTRE 4</u>				
Marketing	16	4		Examen (écrit)
Finance	12	3		Examen (écrit)
Contrôle de gestion		3	Module 4	
Achats	12	3		Examen (écrit)
Communication des services	12	3		Examen (écrit)
Culture numérique		2	Module 5	
Conduite de projet		2	Module 4	
Anglais (EN)		2	Module 5	
Cycle de conférences (santé et qualité de vie au travail)				
Démarche et méthode de recherche		2	Module 3	
Mémoire de recherche		6	Module 6	Report note mémoire IFCS
Parcours professionnel				
Total Semestre 4	52	30		
TOTAL ANNÉE	78	60		



LE RÉPERTOIRE DES MÉTIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

« Une aide à la décision pour chacun d'entre nous »



Encadrant d'unité de soins et d'activités paramédicales

Famille : SOINS
Sous-famille : Management des organisations des soins
Code métier : 05U20

► Information générale

Définition :

Organiser l'activité de soins et des prestations associées,
Manager l'équipe et coordonner les moyens d'un service de soins, médicotextiques ou de rééducation, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations.
Développer la culture du signalement et gérer les risques
Développer les compétences individuelles et collectives.
Participer à la gestion médico-économique au sein du pôle.

Autres appellations :

Cadre de santé

Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

Diplôme de cadre de santé

► Activités

- Contrôle et suivi de la qualité et de la sécurité des soins et activités paramédicales, dans son domaine
- Coordination et suivi de la prise en charge de prestations
- Élaboration et rédaction de rapports d'activité
- Encadrement de proximité d'équipe(s), gestion et développement des personnels
- Montage, mise en oeuvre, suivi et gestion de projets spécifiques au domaine d'activité
- Organisation et suivi de l'accueil (agents, stagiaires, nouveaux recrutés.)
- Planification des activités et des moyens, contrôle et reporting
- Promotion des réalisations / des projets spécifiques à son domaine d'activité
- Veille spécifique à son domaine d'activité

► Savoir-Faire

- Analyser des données, des tableaux de bord et justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine
- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence
- Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence
- Établir / évaluer / optimiser un budget relatif à son domaine de compétence
- Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Organiser une unité, un service, en fonction de différents critères (missions, stratégie, moyens, etc.)
- Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- Travailler en équipe pluridisciplinaire / en réseau



► Connaissances requises

Description	Niveau de connaissance
Animation d'équipe	Connaissances approfondies
Communication / relations interpersonnelles	Connaissances approfondies
Droit des usagers du système de santé	Connaissances opérationnelles
Éthique et déontologie professionnelles	Connaissances opérationnelles
Évaluation de la charge de travail	Connaissances opérationnelles
Gestion administrative, économique et financière	Connaissances opérationnelles
Management	Connaissances opérationnelles
Méthodes de recherche en soins	Connaissances opérationnelles
Méthodologie d'analyse de situation	Connaissances approfondies
Organisation du travail	Connaissances opérationnelles
Santé publique	Connaissances opérationnelles
Soins	Connaissances approfondies
Stratégie et organisation / conduite du changement	Connaissances opérationnelles

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/5 ans.

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

► Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Direction des soins pour l'élaboration et le suivi de projets
- médecins pour la gestion journalière de l'unité
- autres services de soins, médico techniques, logistiques, administratifs pour l'organisation des activités et des soins et pour la gestion des matériels
- partenaires de santé extra hospitaliers pour la continuité des prestations
- fournisseurs externes de matériels pour la veille technique et le choix des moyens
- service de formation continue pour organiser des formations adaptées aux besoins des personnels
- instituts de formation pour l'accueil et l'encadrement des stagiaires
- responsables du pôle et autres cadre du pôle pour l'élaboration et le suivi des projets du pôle

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

- Une année de formation, après sélection d'entrée, en institut de formation des cadres de santé
- Diplôme de cadre de santé



Correspondances statutaires éventuelles :

Cadre de santé paramédicale

Passerelles :

Cadre soignant de pôle

Formateur des professionnels de santé



Formateur(trice) des professionnels de santé

Famille : SOINS
Sous-famille : Formation et ingénierie de la formation aux soins
Code métier : 05X10

► Information générale

Définition :

Former des professionnels paramédicaux. Concevoir et organiser les conditions de leurs apprentissages en formation initiale, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations.

Organiser et réaliser des actions de formation continue dans des domaines liés aux soins, à la santé, à la pédagogie et au management.

Autres appellations :

Cadre pédagogique
Cadre de santé formateur(trice)
Cadre enseignant(e)
Formateur(trice) Institut de Formation paramédicale (IFSI, IFMK, IFCS ...)

Spécificités :

Coordinateur(trice) de promotion, d'équipe

Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

Diplôme professionnel du métier enseigné

► Activités

- Accompagnement de la personne dans son projet de formation
- Animation de la démarche qualité de la formation
- Conception, organisation, gestion et coordination des dispositifs de formation professionnelle initiale et continue, en soins et en santé
- Gestion de l'information, des moyens et des ressources pour un dispositif de formation
- Mise en place et animation de projets
- Réalisation de prestations d'enseignement et de formation auprès des étudiants et des professionnels en soins et en santé
- Veille professionnelle, études et travaux de recherches et d'innovation

► Savoir-Faire

- Accompagner les personnes dans leur parcours de formation dans le domaine de la santé et des soins
- Concevoir et animer des formations initiales et continues relatives à son domaine de compétence
- Concevoir et organiser des dispositifs et actions de formation, relatifs à son domaine de compétence
- Concevoir, rédiger et mettre en forme une communication orale et/ou écrite
- Conduire et animer des réunions
- Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche
- Élaborer un projet d'accueil et de formation pour des personnes / publics divers
- Évaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité
- Evaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation dans le domaine de la santé et des soins



- Organiser et coordonner les parcours de formation en alternance dans le domaine de la santé et des soins

► Connaissances requises

Description	Niveau de connaissance
Communication / relations interpersonnelles	Connaissances opérationnelles
Droit des usagers du système de santé	Connaissances opérationnelles
Éthique et déontologie professionnelles	Connaissances opérationnelles
Gestion administrative, économique et financière	Connaissances opérationnelles
Gestion des ressources humaines	Connaissances opérationnelles
Hygiène hospitalière	Connaissances opérationnelles
Ingénierie de la formation	Connaissances approfondies
Management	Connaissances approfondies
Méthodes de recherche en soins	Connaissances opérationnelles
Pédagogie	Connaissances approfondies
Santé publique	Connaissances opérationnelles
Soins	Connaissances approfondies

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/5 ans.

► Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Directeur de l'institut de formation pour l'élaboration du projet pédagogique
- Directeurs des soins et cadres d'unités pour l'appréhension de l'évolution des soins, pour la définition de l'accueil et l'organisation des stages
- Intervenants extérieurs, experts dans les contenus enseignés, pour la négociation des objectifs et la planification des interventions
- Formateurs d'autres instituts de formation pour les échanges et la coordination
- Professionnels paramédicaux pour le suivi des étudiants
- Associations professionnelles pour des échanges sur les évolutions des métiers et les compétences de soins et de l'encadrement.
- Services de formation continue pour les propositions d'actions de formation
- Université pour la construction des enseignements

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

Formation et diplôme de cadres de santé (obligatoire)

Formation en sciences humaines, dont formation souhaitée aux sciences de l'éducation

Correspondances statutaires éventuelles :

Cadre de santé

Cadre supérieur de santé

Passerelles :

Cadre soignant de pôle

ANNEXE 7

Modalités d'évaluation des modules

Formation Cadre de Santé 2025-2026

Modalités de validation des évaluations écrites et orales

Modalités d'évaluation Modules	TEXTE OFFICIEL	IFCS CHU ANGERS			
	"Arrêté du 18/08/1995 relatif au diplôme cadre de santé"	Epreuve écrite	Epreuve orale	Évaluateurs épreuve écrite	Évaluateurs épreuve orale
"Module 1" Initiation à la fonction de cadre	<u>Epreuve écrite</u> d'analyse et de synthèse <u>Argumentation orale</u> d'un travail écrit élaboré à partir d'une problématique liée au stage	Rédaction d'un dossier individuel d'analyse de la table ronde "la sociologie en action"	Travail consistant à présenter et à argumenter par oral une problématique rencontrée au cours du stage du module 1	CSS ou CS formateurs IFCS	CSS ou CS formateurs IFCS + Cadre de Santé encadrant de stage
"Module 2" Santé Publique	<u>Epreuve écrite ou orale</u> d'analyse et de synthèse		Argumentation orale en deux temps : temps 1: livrable des projets d'action thématiques par groupe temps 2: en interprofessionnalité: présentation des projets d'action aux étudiants de l'IFAS et de l'IFSI	CS formateurs IFCS	
"Module 3 et 6" Analyse des pratiques et initiation à la recherche Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnels	<u>Mémoire individuel</u> donnant lieu à soutenance	Mémoire écrit	Soutenance orale du mémoire écrit	- Directeurs mémoires IAE + CSS ou CS formateurs IFCS + professionnel choisi en raison de sa compétence de même filière	Directeurs mémoires IAE + CSS ou CS formateurs IFCS + professionnel choisi en raison de sa compétence et de même filière
"Module 4" Fonction d'encadrement	<u>Epreuve écrite</u> d'analyse et de synthèse <u>Argumentation orale</u> d'un travail écrit élaboré à partir d'une problématique liée au stage	Réalisation d'un dossier collectif sur une thématique d'Economie de la Santé	Présentation de l'analyse d'une activité managériale réalisée pendant le stage	Universitaires IAE	CSS ou CS formateurs IFCS + CSS/CS encadrant de stage
"Module 5" Fonction de formation	<u>Epreuve écrite</u> d'analyse et de synthèse <u>Argumentation orale</u> d'un travail écrit élaboré à partir d'une problématique liée au stage	Epreuve écrite : Rédaction d'un cahier des charges de formation à réaliser à partir de cas d'usage rédigés par l'IFCS	Présentation de l'analyse d'une problématique en lien avec une activité pédagogique	CSS ou CS formateurs IFCS	CSS ou CS formateurs IFCS + CS Formateur encadrant de stage
Jury certification DREETS	La validation de l'ensemble des modules est nécessaire en vue de la présentation au jury de certification				

Liste des abréviations utilisées

ARS = Agence régionale de santé

AS = Aide-soignant

BU = Bibliothèque universitaire

CA = Congé annuel

CM = Cours magistral

CR = Compte rendu

CS = Cadre de santé

CSS = Cadre supérieur de santé

DIEF = Département des instituts et écoles
de formation

DRH = Direction des ressources humaines

EC = Élément constitutif d'une Unité
d'enseignement

ECTS = Européen Credit Transfer System

FFCS = Faisant fonction cadre de santé

FPH = Fonction publique hospitalière

IFAS = Institut de formation des aides-soignants

MAE = Management administration des
entreprises

TD = Travail dirigé

TPRD = Travail personnel de recherche et de
documentation

IAE DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS = IAE de
l'Université d'Angers